



Paris le 06 Juillet 2021

Madame Valérie PECRESSE

Présidente du Conseil Régional IDF

Présidente du CA d'IDF/Mobilités

OBJET : L'heure est à l'abandon du projet CDG Express

Projet élitiste, ségrégatif, dispendieux, inutile !

Madame La Présidente,

Récemment dans la presse écrite et Vendredi dernier lors de votre déclaration d'investiture à la tête de la région Ile de France, vous avez annoncé que vous alliez demander le report des travaux du CDG Express de deux ans !!

Au regard de l'acuité avec laquelle se pose l'enjeu du CDG Express, vous conviendrez que vous devez en dire plus aux élus-es, aux associations et singulièrement aux usagers des transports du quotidien et aux riverains du tracé du CDG Express, eux qui subissent depuis de longs mois des dysfonctionnements et nuisances en tous genres.

Il est temps de mettre un terme à la politique de duplicité qui consiste à souffler le *chaud et le froid* au gré des échéances électorales notamment !!

Madame la Présidente, où en est on de la mise en œuvre du vote unanime du Conseil d'administration d'IDF/Mobilités du 14/04/2021 que vous présidiez , imposant à SNCF Réseau de « désimbriquer » , de dissocier les travaux du CDG Express de ceux du RER B , assorti du vote d'un amendement visant à suspendre le cas échéant le versement du financement d'IDFM à SNCF Réseau !?

Vos dernières déclarations pourraient nous laisser penser que vous commencez à admettre que cette relation ferroviaire directe entre Paris Gare de L'Est et l'aéroport Roissy Charles De GAULLE, qualifiée de « *trains des riches* », génère déjà en phase travaux et demain en phase exploitation plus de problèmes, de nuisances que de bienfaits, ce que d'ailleurs ont révélé nombre de rapports officiels !!

Vous ne pouvez pas passer sous silence, Madame La Présidente, le fait que ce train, qui pour l'heure ne mobilise que de l'argent public (2,5 Milliards d'euros) et des moyens humains

conséquents, ne bénéficiera pas aux usagers des transports du quotidien, pas plus qu'aux salariés de la plate forme aéroportuaire puisque la tarification IDF/Mobilités (*Pass Navigo, Carte Imagin'R..*) n'y sera pas autorisée !! Par conséquent nous maintenons le fait que ce train ne répond pas à l'intérêt général et n'est donc pas d'utilité publique !! Il porte une conception idéologique et vise plus à satisfaire les intérêts particuliers d'une population relativement aisée (*coût d'un simple billet aller estimé entre 24 et 29 euros*) qui expliquent l'acharnement du Gouvernement MACRON à passer en force ce projet malgré les alertes , critiques, mises en garde de l'ex-STIF (avis du 01/06/2016), de l'Autorité Environnementale, de l'ARAFER, y compris de la Commission de l'enquête publique qui chacune, chacun à leur façon ont soulevé nombre de questions partagées et portées par notre association. Devons nous rappeler qu'un certain nombre d'attendus de la Justice Administrative rendus dans le cadre de recours engagés, remettent en cause la plupart des arguments brandis par les défenseurs du CDG Express !? De ce point de vue, le Tribunal Administratif de MONTREUIL(93) saisi par la Municipalité de **MITRY MORY (77)** adhérente à l'association Non au CDG Express, a, entre autres, indiqué que ce projet du CDG Express : « ***ne peut être regardé comme constituant une infrastructure indispensable, répondant par conséquent, à des raisons impératives d'intérêt public majeur*** ».

Madame la Présidente, **l'heure des Choix est venue !**

Soit vous faites un « **choix de classe** » en soutenant quoi qu'il en coûte le « **train des riches** » ou alors vous privilégiez le « **choix de l'intérêt général** » en donnant la priorité à l'amélioration des conditions de transport des usagers du quotidien et à la tranquillité des riverains qui dans la partie Nord du tracé du CDG Express n'en peuvent plus des nuisances liées aux travaux de ce dernier (*fissures dans les maisons ,inondations, bruits, vibrations ,pollutions, transferts de nuits à l'hôtel...*)

Soit vous donnez la priorité aux 17000 voyageurs que doit transporter par jour le CDG Express ou alors, ce que nous souhaitons, vous répondez aux besoins et aux attentes de près de deux millions d'usagers de lignes (*RER B, D, Lignes K,L, TER Picardie...*)qui peuvent être impactées négativement par le CDG Express !!

Encore un effort, Madame la Présidente, pour qu'avec notre association vous demandiez officiellement l'abandon définitif du CDG Express !! C'est la seule décision responsable qui s'impose aujourd'hui !!

Sans attendre nous vous demandons de créer ENFIN les conditions de discussions, de négociations sur les propositions structurantes d'amélioration des conditions de transports du quotidien que porte depuis de longues années notre association. Il en est ainsi :

***Réaliser le bouclage du RER B entre les deux branches de la ligne entre Mitry- Claye et l'aéroport CDG.** Cette réalisation aurait un impact positif pour l'amélioration de la régularité du RER B, particulièrement en situation perturbée et elle permettrait aux habitants /usagers

de la branche « Mitry » de rejoindre directement l'aéroport. De plus, ce bouclage améliorerait sensiblement la desserte de l'aéroport de Roissy CDG .

***Améliorer le cadencement de la ligne K**

***Doublement du tunnel ferroviaire du Châtelet**

***Préserver la capacité des points de garages des crames terminus**

***Créer un atelier du matériel roulant à MITRY composé de 4 voies sur fosses et renforcer les effectifs de maintenance de la RATP et de la SNCF ainsi que ceux des personnels dans les gares et les trains.**

Vous l'avez compris, Madame la Présidente, nous attendons des suites concrètes à vos dernières déclarations, **histoire de mettre en adéquation vos actes avec celles-ci !!**

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer l'expression de notre parfaite considération.

p/ Le Bureau de l'association Non au CDG Express

Didier LE RESTE Président Charlotte BLANDIOT-FARIDE Vice-Présidente

Dominique LAUNAY Vice-Président Christine CHEVALIER Secrétaire

Contact : Didier LE RESTE 06 08 03 91 82 courriel : didier.lereste75012@gmail.com



ASSOCIATION
REGROUPANT COLLECTIFS D'USAGERS
ÉLU-E-S
ORGANISATIONS SYNDICALES
PARTIS POLITIQUES
ET CITOYEN-NE-S



nonaucdgexpress@gmail.com